



PRÉFET DE L'ESSONNE

PREFECTURE

MISSION COORDINATION

**ARRÊTÉ**

**n° 2014-PREF-MC-023 du 23 MAI 2014**

**Portant inscription au titre des monuments historiques d'objets mobiliers à Boissy-le-Sec, Brouy, Châtignonville, Étampes, Etréchy, Fontenay-les-Briis, Marolles-en-Hurepoix, Milly-la-Forêt, Mondeville, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Maurice-Montcouronne, Valpuiseaux, et Villiers-le-Bâcle.**

**LE PREFET DE L'ESSONNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code de l'environnement, et notamment les articles L.511-1, L.514-1 et R.512-1,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret du 25 juillet 2013 portant nomination de M. Bernard SCHMELTZ, préfet hors cadre, en qualité de Préfet de l'Essonne,

VU le décret du 12 juin 2012 portant nomination de M. Alain ESPINASSE, en qualité de secrétaire général de la préfecture de l'Essonne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-PREF-MC-031 du 26 août 2013 portant délégation de signature à M. Alain ESPINASSE, Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu,

VU l'avis de la commission départementale des objets mobiliers en date du 14/01/2014,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDÉRANT que la conservation des objets mobiliers désignés ci-après présente, au point de vue de l'histoire et/ou de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

SUR proposition du Secrétaire général de la préfecture,

1/4

Adresse postale : Cité Administrative – Préfecture – Boulevard de France – CS 10701 – 91010 EVRY Cedex – Standard : 01.69.91.91.91 – Télécopie :

01.64.97.00.23

Horaires d'ouverture de la préfecture : 9h-16h – www.essonne.gouv.fr



## ARRÊTE :

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> : Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants :**

**-Statue : « sainte Élisabeth de Hongrie »** ; bas-côté sud ; 1<sup>e</sup> moitié 20<sup>e</sup> siècle [1920] ; hauteur : 90 cm ; largeur : 45 cm ; profondeur : 25 cm ; plâtre moulé, peint, polychrome et doré ; auteur inconnu.

Conservée dans l'église Saint-Louis (Essonne) de BOISSY-LE-SEC et appartenant à la Commune.

**-Tableau du maître-autel : « Saint-Pierre et Saint-Paul »** ; chœur, retable du maître-autel ; milieu 18<sup>e</sup> siècle [1753] ; dimensions non prises ; huile sur toile ; daté et signé, réalisé par le peintre Cantien Voltigem (circa 1700-*Boissy-la-Rivière*, 1772).

Conservé dans l'église Saint-Pierre Saint-Paul (Essonne) de BROUY et appartenant à la Commune.

**-Cercueil de présentation (*réserve aux indigents*)** : chapelle du collatéral sud ; 19<sup>e</sup> siècle ; bois sculpté ; hauteur : 30 cm ; largeur : 40 cm ; longueur : 200 cm ; auteur inconnu.

Conservé dans l'église Saint-Mamert (Essonne) de CHÂTIGNONVILLE et appartenant à la Commune.

**-Chapier de la sacristie** ; sacristie ; fin 18<sup>e</sup> siècle ; comprenant quatre tiroirs semi-circulaire sur rail pivotant autour d'un axe pour étendre les chapes ; chaque tiroir est supporté par des galets en bois dont un est fixé à un pied mobile à hauteur des tiroirs. Ce pied est posé dans une ouverture fixée dans le sol en avant du chapier et maintient les tiroirs quand ils sont ouverts. Façade à quatre vantaux se repliant par deux à l'aide de charnières fixées au faux-dormant des vantaux latéraux. Au-dessus une armoire à quatre portes. Assemblage à tenons et mortaises chevillés pour le bâti, rainure et languette pour les panneaux et le plateau. ; auteur inconnu.

**-Chape blanche à fleurs** ; sacristie ; 18<sup>e</sup> siècle (*tissu de fond remonté avec orfrois*)-milieu 19<sup>e</sup> siècle (*chaperon et galons*) ; taffetas à liseré alternatif broché à liages repris, fond de taffetas de soie, broché repris en sergé polychromes de fils d'or et d'argent, drap d'or broché, ornements rapportés, galons et franges en fil d'or ; hauteur : 140 cm, chaperon : 66 cm ; auteur inconnu.

**-Lustres à deux branches d'église (12), appliques (8) ; lustres à quatre branches (2)** ; 19<sup>e</sup> siècle ; ensemble de luminaires de style néo-gothique ; sur les extrémités sont placées des bobèches prévues initialement pour le gaz ; auteur inconnu.

**-Tapis d'autel** ; chœur ; 19<sup>e</sup> siècle ; tapis brodé de laine ; large bande de décor de palmettes et rinceaux, grand médaillon central à décor végétal, aux angles des cartouches portent les initiales SB (Saint-Basile), AB (Alexis Buffet) ; auteur inconnu.

**-Chemin de croix (14 stations)** ; sur chaque pilier des collatéraux ; milieu 19<sup>e</sup> siècle [après 1836] ; cuir bouilli repoussé et vernis, cadre couvert en cuir surmonté d'une croix sommitale en bois ; hauteur : 52 cm ; largeur : 45 cm ; signé ; réalisé par le sculpteur Dulud.

**-Banc d'œuvre** : bas-côté nord ; 19<sup>e</sup> siècle ; bois sculpté et taillé, de style néogothique flamboyant ; hauteur : 191 cm ; largeur : 375 cm ; profondeur : 180 cm ; auteur inconnu.

**-Tableau : « le Christ présenté au Peuple »** ; bras gauche du transept ; 1<sup>e</sup> moitié 19<sup>e</sup> siècle [1840] ; huile sur toile, bois (cadre) ; hauteur : 600 cm ; largeur : 360 cm ; signé ; réalisé par le peintre Joseph-Nicolas Jouy (1809-après 1880).

**-Tableau : « Saint moine »** ; transept bras sud ; 19<sup>e</sup> siècle ; huile sur toile, cadre rapporté ; hauteur : 187 cm ; largeur : 135 cm ; monogramme en partie inférieure droite « H D » ; auteur inconnu.

Conservés dans l'église Saint-Basile (Essonne) de ÉTAMPES et appartenant à la Commune.

**-Bannière de procession : « Immaculée conception »** ; sacristie ; 19e siècle ; soie moirée crème (fond) ; fils métalliques (décor de rinceaux) ; franges galons (éléments rapportés) ; carton peint (tête, mains, pieds de la Vierge) ; hauteur : 100 cm ; largeur : 75 cm ; auteur inconnu.

**-Bannière de procession : « saint ecclésiastique »** ; sacristie ; 19e siècle ; surplis (paillettes), velours (robe) carton peint rapporté (visage et mains), galon et franges en fil d'or ; hauteur : 120 cm ; largeur : 60 cm ; auteur inconnu.

**-Chape dorée** ; sacristie ; 19e siècle ; drap or (fond) ; broderie or, filée or, paillettes pour le pélican (chaperon) ; galon système or et soie, frange or (passementerie) ; satinette (doublure) ; cabochon de verre multicolore et émail (attache) ; auteur inconnu.

Conservées dans l'église Saint-Martin (Essonne) de ÉTAMPES et appartenant à la Commune.

**-Groupe sculpté : « Allégorie de la Beauce [Cérès ?]** » ; hall d'entrée ; 20e siècle ; hauteur : 190 cm ; largeur : 70 cm ; profondeur : 100 cm ; pierre blanche taillée et sculptée, peinte ; réalisé par le sculpteur Alfred Auguste Janniot (1889-1969).

Conservé dans le lycée Geoffroy Saint-Hilaire (Essonne) de ÉTAMPES et appartenant au Lycée.

**-Tableau : « la Loi »** (*œuvre restaurée, 2011*) ; salle des mariages ; 2e moitié 19e siècle [1885] ; hauteur : 245 cm ; largeur : 148 cm ; huile sur toile, bois peint et doré (cadre) ; daté et signé ; réalisé par le peintre Henri Génois (1847- après 1885).

**-Arts graphiques : « Aux morts pour la France 1914-1918 »** ; salle des mariages ; 20e siècle ; hauteur : 80 cm ; largeur : 60 cm ; peinture sur papier ; signé ; réalisé par P. Charpentier.

Conservés dans l'Hôtel de Ville (Essonne) de ÉTRÉCHY et appartenant à la Commune.

**-Tableau : « Vierge à l'Enfant »** (*œuvre restaurée, 2012*) ; 2e moitié 18e siècle ; hauteur : 78,50 cm ; largeur : 64 cm ; huile sur toile, baguette moulurée ; auteur inconnu ; traité selon Il Sassoferrato (Battista Giovanni Salvi dit, 1609-1685).

Conservé dans l'église Saint-Martin (Essonne) de FONTENAY-LES-BRIIS et appartenant à la Commune.

**-Tableau : « Saint [ermite ?]** » ; collatéral ; 19e siècle ; hauteur : 100 cm ; largeur : 80 cm ; huile sur toile ; auteur inconnu.

Conservé dans l'église Notre Dame de l'Assomption (Essonne) de MAROLLES-EN-HUREPOIX et appartenant à la Commune.

**-Statue : « Vierge à l'Enfant en majesté »** ; salle du 1<sup>e</sup> étage ; 19e siècle ; hauteur : environ 60 cm ; ivoire sculpté, métal doré ; auteur inconnu.

Conservée dans l'espace culturel Paul Bédou (Essonne) de MILLY-LA-FORET et appartenant à la Commune.

**-Corbillard** ; collatéral nord ; début 20e siècle [1905] ; hauteur : 195 cm ; largeur : 75 cm ; longueur : 200 cm ; bois taillé sculpté et peint, fer forgé et zinc ; de Charles Maintenant.

Conservée dans l'église Saint-Martin (Essonne) de MONDEVILLE et appartenant à la Commune.

**-Christ en croix** ; sacristie ; 16e siècle-17e siècle ? ; hauteur : 90 cm ; largeur : 50 cm ; bois taillé et sculpté ; auteur inconnu.

Conservée dans l'église Saint-Cyr Sainte-Julitte (Essonne) de SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE et appartenant à la Commune.

-**Châsse reliquaire** : « **Sainte croix, curé d'Ars, saint Julien-Eymard et sainte Marguerite-Marie** » ; choeur ; 18<sup>e</sup> siècle-19<sup>e</sup> siècle ; hauteur : 46 cm ; largeur : 53 cm ; longueur : 29 cm ; bois taillé et sculpté, peint et doré ; auteur inconnu.

Conservée dans l'église Saint-Maurice (Essonne) de SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE et appartenant à la Commune.

-**Tableau** : « **Christ en croix** » ; sacristie ; 1<sup>e</sup> moitié 19<sup>e</sup> siècle [1839] ; hauteur : 110 cm ; largeur : 57 cm ; huile sur toile ; daté et signé, réalisé par le peintre d'Etampes Jacques-Joseph Philippe.

Conservé dans l'église Saint-Martin (Essonne) de VALPUISEAUX et appartenant à la Commune.

-**Cuivre d'une eau forte** : « **Quatre cavaliers de l'Apocalypse** » ; 2<sup>e</sup> moitié 20<sup>e</sup> siècle [1960] ; hauteur : 40 cm ; largeur : 32,50 cm ; cuivre gravé ; réalisé par l'artiste Léonard Tsuguharu Foujita (1886-1968).

Conservé dans la Maison-Atelier Foujita (Essonne) de VILLIERS-LE-BÂCLE et appartenant au Département.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au Ministre de la culture et de la communication et au Préfet de la région Ile-de-France (direction régionale des affaires culturelles), sera notifié aux propriétaires, et au dépositaire, au clergé affectataire qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

#### **ARTICLE 4 : Délais et voies de recours**

Conformément aux articles L.514-6 et R.514-3-1 du code de l'environnement, la présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle peut être déférée à la juridiction administrative (Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES) :

- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L.211-1 et L.511-1, dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de cette décision. Si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de cette décision, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service ;
- par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

#### **ARTICLE 5 : Exécution**

Le secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, les sous-préfets d'Etampes et de Palaiseau, la Directrice des Archives et du Patrimoine mobilier de l'Essonne, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

P. le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
Alain ESPINASSE